

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : DOPHACYL VP POUDRE POUR SOLUTION BUVABLE POUR LES BOVINS (VEAUX) ET LES PORCS, Poudre pour solution buvable

Titulaire : DOPHARMA FRANCE

Composition : Acide salicylique (sous forme de sel de sodium) 690 mg - Excipient QSP 1 g

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/3838863 7/2021

Date de décision : 04/10/2021